Image not found or type unknown

Difference entre zone classée et zone réservée

Par **ZALIXXXX**, le **28/09/2009** à **17:19**

Bonjour,

Nous sommes sur le point d'acquerir un terrain agricole non exploité, non constructible dans une zone dite réservée. c'est un terrain boisé à 2km a peine du village.

Apres renseignement aupres du service de l'urbansme de la commune, on me dit que la zone n'est pas classée mais réservée et par contre qu'il n'y a pas de droit de préemption...

Je n'arrive pas saisir les nuances, la différence entre zone classée et zone réservée par la mairie. Dans son projet d'urbanise elle envisagerait peut etre de l'acheter... mais qu'est ce que celà veut dire ??

Pourriez vous m'aider à comprendre.

Merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés